

## **Financement des partis efforts insuffisants**

Les efforts de la Belgique pour adapter les normes internationales en matière de pénalisation de la corruption et de transparence du financement des partis politiques sont *"globalement insatisfaisants"*. Telle est la conclusion d'un rapport du Groupe d'états contre la corruption (GRECO) organe du Conseil de l'Europe. Déjà en 2002 il avait conclu que les autorités belges avaient très peu progressé pour transposer ses recommandations. Il est demandé à la Belgique d'incriminer la réception d'un avantage au titre de la corruption passive de mieux formuler l'incrimination de corruption dans le privé et de mieux cibler le trafic d'influence.